

**20 juin 2006, Québec**

**Allocution à l'occasion du bilan de la session parlementaire**

Salutations,

Nous sommes heureux de présenter les principales réalisations du gouvernement de la dernière session parlementaire. Je suis particulièrement fier de ce que nous avons accompli pour le mieux-être de tous les Québécois. La session du printemps 2006 illustre mieux que jamais le travail, la persévérance et la détermination de notre gouvernement. D'ailleurs, l'augmentation de la cote du Québec par les firmes de crédit Moody's et DBRS est une preuve que nous sommes sur la bonne voie, que nous avons posé les bons gestes et que notre vision du développement du Québec est juste.

Depuis avril 2003, nous avons dû consacrer l'essentiel de nos efforts à un redressement très important de l'État québécois, notamment au chapitre des finances publiques, mais également dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le Québec est maintenant mieux positionné pour relever les nombreux défis qui se posent devant nous.

La session qui vient de se terminer, je la qualifierai d'exceptionnelle à plus d'un titre. Nous avons poursuivi notre travail de consolidation en santé d'abord, mais également en éducation et dans le soutien aux familles. Des initiatives majeures ont été déployées afin d'assurer la création de richesses. Je pense, entre autres, à cinq grandes initiatives structurantes pour l'avenir : le Plan de développement durable, la Stratégie énergétique, le Plan d'action sur les changements climatiques, la politique du transport collectif et le Fonds des générations.

Nous avons obtenu des gains stratégiques dans la défense et la promotion des intérêts du Québec, notamment par la reconnaissance formelle du déséquilibre fiscal par le gouvernement fédéral et sa volonté de régler la question. Nous avons renforcé la place du Québec sur la scène internationale en obtenant un siège à l'UNESCO. Nous avons fait avancer des dossiers essentiels concernant notre place et notre rôle au sein de la fédération canadienne, particulièrement par le biais d'ententes avec nos voisins de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, en particulier cette entente importante que nous avons signée avec l'Ontario sur la question de la mobilité de la main-d'œuvre.

L'équipe ministérielle a été productive. Les derniers mois ont été caractérisés par un grand nombre de réalisations gouvernementales majeures. Et ces réalisations concernent tous les Québécois, puisqu'elles contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie. J'aimerais donc vous présenter à ce moment-ci un certain nombre de réalisations.

Je vous préviens à l'avance que la liste que je vous présente et la présentation que je vous fais n'est pas exhaustive. Alors, il y a plusieurs éléments que je pourrais ajouter, mais par souci de faire une présentation plus concise, je vais vous énumérer l'essentiel d'un certain nombre de choses que nous avons accomplies.

Commençons donc par rappeler les deux grands objectifs du gouvernement : améliorer la qualité de vie des Québécois et préparer le Québec à relever les défis de l'avenir. La session

du printemps 2006 a été, j'ai eu l'occasion de le dire, un redressement de situation dans plusieurs domaines : c'est l'histoire de notre gouvernement dans le fond, depuis 2003. C'est comme si on avait pris une entreprise qui était en difficulté. On a fait un redressement majeur dans presque tous les domaines d'activité gouvernementale depuis 2003. On a donc imprégné notre direction à l'action gouvernementale et nos initiatives permettent au Québec d'accélérer sa progression.

Le gouvernement déploie sa vision pour le Québec par des initiatives majeures qui amorcent une nouvelle ère dans plusieurs secteurs d'activité. Ce n'est pas un cliché. Quand on pense à la santé, entre autres, j'y reviendrai, il y a une nouvelle ère qui s'ouvre dans plusieurs domaines. Ce que je retiens d'important pour nous comme valeur aussi, ce sont initiatives qui, depuis 2003, façonnent le Québec d'aujourd'hui, mais aussi pour les 15 ou 20 prochaines années, des décisions qui auront un impact à long terme.

La session du printemps 2006 se décline sur trois grands thèmes : poursuivre le redressement, faire progresser le Québec pour les générations présentes et futures et projeter le Québec dans le Canada et à travers le monde. Sur la question du redressement, la hausse moyenne des dépenses des programmes de 2003 à 2006 aura été de 3,7%. Pour la même période au fédéral, ça a été 7%. Pour les autres provinces, pour la même période, 6,6%. Nous avons réglé les conventions collectives jusqu'en 2010 avec une hausse de 12,6%, soit 3,2 milliards \$ comme nous l'avions annoncé il y a moins d'un an. Nous avons respecté intégralement le cadre budgétaire. D'ailleurs ça a été beaucoup relevé par les deux firmes de cotation cette question du respect du cadre budgétaire que nous nous étions fixés.

Aujourd'hui, Monique Jérôme-Forget annonçait une excellente nouvelle pour 400 000 femmes au Québec : enfin, le règlement du dossier de l'équité salariale. Ce règlement, je le rappelle, se fait dans le respect du cadre financier que nous nous étions fixés au mois d'août l'an dernier. Il y a une baisse des effectifs également de la fonction publique, et d'ici le 31 mars 2007, ce sera 3 700 personnes avec la politique de remplacer une personne sur deux, ce qui nous permettra d'économiser sur une base récurrente, à terme le 31 mars 2007, 750 millions \$ par année.

La mise en place du Fonds des générations, également sur la question du redressement, dote le gouvernement d'un outil permanent servant à réduire le poids de la dette. L'objectif, c'est de ramener le poids de la dette en deçà de 25% du PIB, d'ici 2025. Un effort important et sans précédent en faveur du remboursement de la dette. C'est le reflet de nos valeurs, entre autres, et de cette solidarité intergénérationnelle que nous voulons pour le Québec.

Au sujet de la gouvernance des sociétés d'État, une nouvelle politique a été annoncée qui va rendre les sociétés d'État plus transparentes, plus responsables et plus intègres. Les conseils d'administration seront constitués à part égale d'hommes et de femmes. Au niveau de l'accélération du virage forestier, nous avons annoncé dans le dernier budget un investissement de 925 millions \$ pour moderniser les entreprises, diminuer leurs coûts d'opération et soutenir les travailleurs. Ce montant s'ajoute aux 167 millions \$ annoncés lors du budget précédent. Il y a aussi, évidemment, le dossier du bois d'œuvre où nous avons participé directement aux négociations en vue d'un règlement.

L'établissement d'un partenariat financier avec les municipalités, c'est également majeur. C'est en droite ligne avec la philosophie, la volonté du gouvernement de faire du long terme, de conclure des ententes qui reflètent un réel partenariat, et on en est d'autant plus fiers que c'est la première fois depuis très, très longtemps qu'une entente est entièrement négociée avec le monde municipal. Cela prévoit notamment le remboursement de la TVQ. C'est 3,8 milliards \$ de plus de 2007 à 2013, et une volonté commune de modifier en profondeur les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités.

Au niveau de la modernisation, au niveau des infrastructures en particulier, il y a un grand effort de fait. Un milliard en 2006-2007 pour le maintien des actifs alors, que nous avons pris un sérieux retard, et cela n'inclut pas le 1,3 milliard \$ uniquement pour les investissements routiers. Au niveau des résultats, nous avons quoi ? Nous avons un taux de chômage de 7,9%. C'est le plus bas niveau depuis 1976, un taux de chômage qui a reculé par rapport à 2003 dans 14 régions sur 16 au Québec. Un écart fiscal avec les autres provinces qui a été réduit de moitié en quatre ans et nous sommes décrits, à juste titre, comme étant le meilleur endroit pour avoir une famille au Canada.

C'est un papier du journal La Presse qui le disait il y a quelques mois. Vous constaterez également une augmentation substantielle de l'aide aux familles, de l'ordre de 29%. Et surtout, le relèvement de la cote de crédit du Québec par Moody's et DBRS, ce qui va diminuer les coûts de financement du gouvernement du Québec. Un autre chiffre qui parle beaucoup : le fait que les dépenses du gouvernement en proportion du PIB n'ont jamais été aussi faibles depuis 35 ans, à 17,6%. Cela témoigne de l'effort considérable qu'ont constaté les maisons de cote de crédit dans les derniers jours et qui ont fait l'objet d'un effort constant depuis les trois dernières années.

Au niveau des progrès que l'on a pu réaliser au Québec, sur la question du développement durable, on confirme le leadership international du Québec. On a mis en place le Fonds vert pour soutenir les initiatives du développement durable. Ce fonds vert est issu de la Loi sur le développement durable, même loi qui ajoute à la Charte des droits et libertés le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. Il y a eu la Stratégie énergétique qui permet l'accélération et le développement de l'hydroélectricité pour 25 milliards \$ d'investissements, ce qui va permettre la création de 70 000 emplois, auxquels s'ajoute le développement de l'énergie éolienne, six milliards d'investissements, presque 10 000 emplois. C'est la première fois dans l'histoire du Québec qu'un gouvernement affirme sa volonté d'exporter de l'énergie dans le but de créer de la richesse pour tous les Québécois. Si l'Alberta est capable d'exporter son pétrole pour s'enrichir, nous, au Québec, sommes également capables d'accroître nos exportations. Pour situer à quel point c'est un enjeu et que ça représente un potentiel, rappelons-nous que l'an dernier, Hydro-Québec n'a exporté que 4% de sa production et que ça représentait 30% de ses profits.

La Stratégie énergétique, c'est également innover et utiliser l'énergie de façon plus efficace et étendre au secteur pétrolier des mesures d'efficacité énergétique, ce qui n'était pas le cas. Ces mesures d'efficacité énergétique nous permettent de réduire de 9,4 mégatonnes de GES d'ici 2015. Le Plan d'action sur les changements climatiques, c'est 24 actions autour de deux

grands axes : réduire les émissions de gaz à effet de serre de façon compatible avec les objectifs de Kyoto et également une politique d'adaptation.

La politique du transport collectif a pour objectif d'accroître l'achalandage de 8% d'ici 2012 et d'augmenter l'apport du transport en commun dans les déplacements des personnes. Au niveau des moyens, nous allons répartir de façon équitable les efforts de chacun, mais également réinvestir 130 millions \$ par année pour les six prochaines années, les 130 millions \$ étant issu du Fonds vert. Il y aura une modernisation des infrastructures et des équipements, en plus d'appuyer les autres alternatives à l'automobile.

Il y a aussi la garantie d'accès aux services médicaux qui présente vraiment la nouvelle ère pour nous en termes de services de santé pour les Québécois. Nous avons apporté une réponse équilibrée au jugement de la Cour suprême dans l'Affaire Chaoulli. Nous mettons en place une garantie d'accès aux soins qui sera appelée à évoluer. Nous l'avons fait pour les hanches, genoux, cataractes, et cela existe déjà sans qu'il y ait d'accès aux assurances privées pour le cardiaque tertiaire et la radio-oncologie. Pour l'avenir, nous allons progressivement implanter la garantie d'accès pour d'autres soins. Cela permet le recours à l'assurance privée pour les trois procédures chirurgicales que je viens de nommer, mais ça permet également l'introduction de cliniques médicales associées.

Il y a eu aussi le resserrement de la Loi sur le tabac qui permet de protéger les Québécois contre l'exposition à la fumée secondaire et la Stratégie d'action jeunesse dont je suis directement responsable, un investissement de 1,1 milliard \$ incluant 110 millions \$ d'argent neuf pour améliorer la santé, le bien-être, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, la présence des jeunes dans la société mais aussi le soutien offert. C'est dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse que nous prévoyons travailler avec les commissions scolaires pour éliminer la malbouffe dans les écoles. Il y a également le fonds pour le sport et l'activité physique, soutenir financièrement la construction et la rénovation et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives, soutenir l'organisation d'événements sportifs internationaux et pancanadiens.

Doté d'une enveloppe de 30 millions \$, avec les partenaires, cela va permettre un investissement de 500 millions \$. Il y a aussi un dossier très important dans lequel je me suis investi aussi personnellement, puisque j'ai rencontré le groupe de travail qui s'est penché là-dessus à deux reprises : la question de la reconnaissance des diplômes étrangers. La modification au Code des professions sera faite pour donner aux citoyens issus de l'immigration la possibilité de mettre à profit leurs compétences plus rapidement. Et dès le mois de mai 2006, nous avons conclu cinq nouvelles ententes avec des ordres professionnels du secteur de la santé dans le but de reconnaître les compétences.

Au niveau des résultats ça donne quoi ? Ça nous ouvre à une nouvelle ère. Le Fonds des générations, la Loi sur le développement durable, la Stratégie énergétique, le transport collectif, le Plan d'action sur les changements climatiques, la garantie d'accès aux soins de santé, la Stratégie d'action jeunesse et la participation des citoyens issus de l'immigration au développement durable. En termes de progrès, cela est considérable.

Maintenant pour ce qui est de projeter le Québec dans le Canada, mais aussi à travers le monde, il y a la reconnaissance du déséquilibre fiscal. Rappelons-nous que le rapport O'Bryan, le panel fédéral sur la péréquation, et le comité consultatif sur le déséquilibre fiscal, le panel qui avait été mandaté par le Conseil de la fédération, sont en bonne partie le reflet des positions défendues par le Québec. Le résultat de cela, c'est le leadership du Québec au sein de la fédération canadienne. La participation du Québec à l'UNESCO représente également une avancée historique pour le Québec. Un accord possible grâce au leadership du gouvernement du Québec. Le gouvernement fédéral reconnaît formellement la place et le rôle du Québec à l'international. C'est une troisième entente qui reconnaît également le fédéralisme asymétrique. La politique internationale a également été annoncée, nouvelle politique attendue depuis très longtemps, qui renforce la capacité d'action et d'influence de l'État québécois sur la scène internationale, favorise la croissance et la prospérité du Québec, fait la promotion de l'identité et de la culture du Québec, continue notre effort de solidarité internationale et poursuit également nos efforts très importants au niveau de la sécurité.

Il y a la signature de neuf ententes avec l'Ontario. J'ai eu l'occasion déjà de mentionner celle sur la mobilité de la main-d'œuvre qui a été un enjeu pendant une trentaine d'années au Québec et entre le Québec et l'Ontario. Cette entente va permettre de faciliter l'accès aux deux provinces pour les travailleurs et les entreprises de la construction, va améliorer les deux économies grâce à une meilleure circulation des travailleurs qualifiés mais aussi du capital. Et fait intéressant pour le Québec, donne accès aux entreprises québécoises à un marché potentiel additionnel de 10 milliards \$. Il y a également eu la signature d'une entente cadre de coopération avec le Nouveau-Brunswick dans 23 domaines d'activités dont la coopération économique, les affaires municipales et régionales, ce qui permet d'améliorer les services offerts par le Québec et le Nouveau-Brunswick et de renforcer nos économies respectives.

Le Québec au niveau des résultats a repris sa position de leader au sein du Canada. Le règlement du déséquilibre fiscal est maintenant un enjeu pour le gouvernement fédéral, et le Québec s'est positionné aussi pour mieux profiter des marchés émergents, entre autres, la Chine et l'Inde.

En conclusion, le redressement des finances publiques et la création du Fonds des générations ont permis une hausse de la cote de crédit du Québec. Le Québec s'est imposé comme leader international du développement durable et nos actions ont fait en sorte que le règlement du déséquilibre fiscal est maintenant un enjeu pour le gouvernement fédéral. Tout ça fait en sorte aujourd'hui que le Québec, les Québécois et Québécoises peuvent se dire qu'ils ont une meilleure qualité de vie en 2006 qu'ils avaient en 2003.